



Votre Municipalité vous informe

Bureau municipal
Heures d'accueil

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Du lundi au jeudi inclusivement

Les prochaines séances du conseil municipal

Lundi, le 05 août 2024 à 20h00
Lundi, le 09 septembre 2024 à 20h00

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 18 août au 02 septembre 2024 inclusivement.

*****Rappel*****

Au cimetière

La municipalité assure l'entretien au cimetière, soit la tonte du gazon hebdomadairement, il est recommandé de déposer vos arrangements floraux ou tous autres objets sur les monuments plutôt qu'au sol pour réduire le temps consacré à la tonte.

Nous sommes fiers de notre village

Les résidus de la tonte des gazons ne devraient pas se retrouver sur la voie publique. Pourquoi ne pas les mettre autour de vos cultures lorsqu'ils sont fraîchement coupés, Ils forment un paillis protecteur et nourricier autour de vos légumes, fraisiers, arbres fruitiers...

Pour des raisons d'hygiène, les excréments des animaux de compagnie que ce soit un chien, un chat, un cheval et autres doivent être ramassés lorsque sur la voie publique et sur les terrains municipaux.

Nous avons reçu plusieurs plaintes dernièrement au bureau municipal concernant les excès de vitesse dans le village.

Le conseil municipal se sent interpellé car nous avons à cœur la sécurité de nos concitoyens, qu'ils soient piétons ou cyclistes.

Le conseil a proposé diverses solutions, une de celle-ci étant la pose de dos d'âne, cette solution pourrait sembler catégorique pour certains utilisateurs. Ainsi, une consultation publique sera faite dans un avenir rapproché pour connaître votre opinion et aussi pour entendre vos idées et suggestions.

Aucune date n'est fixée pour le moment, nous vous aviserons au moment opportun, nous voulons qu'à la prochaine saison chaude les mesures à prendre soient en place.



À VENDRE

Camion GMC SIE 2009

Faites votre offre par écrit au bureau municipal
Les offres seront acceptées jusqu'au
05 août 2024 à 17h00

Les offres seront ouvertes à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 05 août 2024 à 20h00.

Le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus haute offre ni aucune des offres reçues.

Nous avons un escalier en fer forgé à vendre, elle était du côté gauche de la salle paroissiale, vous êtes intéressé, faites votre offre

Le Mot vert du mois – « Un été sans surconsommer » - Juillet 2024

Bonjour à toutes et tous,

L'été s'installe peu à peu... tout enjoués, on commence à sortir notre garde-robe estivale, notre BBQ, des jeux d'eau pour les enfants... puis on constate certaines choses. Les vêtements d'été ne nous font plus ou sont démodés parce que la mode change maintenant 10 fois par année. La petite glissade d'eau gonflable s'est percée dans le cabanon. La chaîne de vélo a rouillé pendant l'hiver. Les enfants veulent des nouveaux pistolets à eau. Il manque un bout de tête à notre grenouille de jardin décorative parce que la boîte de décorations de Noël est tombée sur nos décorations d'été, et de toute manière, notre partenaire considère que vous êtes dus pour de nouvelles décors d'extérieur...

STOP! Ne vous précipitez pas si vite dans les magasins qui sont prêts depuis quelques semaines à combler tous nos élans de consommation saisonniers.

Appliquons d'abord les 3RV! 3RV ce ne sont pas trois véhicules récréatifs, mais plutôt l'acronyme de réduction à la source, réemploi, récupération et valorisation.

1. **Réduisez** à la source! – Avez-vous réellement besoin de nouveaux vêtements? Peut-être que le couture dans votre chemise peut être recousue et le trou dans la glissade d'eau peut être réparé? Et de nombreux spécialistes en boutique sont prêts à changer la chaîne de votre vélo ou encore mieux, apprenez à le faire vous-même dans un atelier réparation de vélos!
2. Permettez à vos articles d'être **Réemployés**! Pensez à donner ou échanger. Les vêtements qui ne vous font plus peuvent faire le bonheur de quelqu'un qui cherche à renouveler sa garde-robe aussi. Il existe des plateformes d'échanges de vêtements et d'objets divers en ligne, notamment sur Marketplace ou des groupes Facebook de votre région. Donner et recevoir sans encourager la surconsommation permettra de combler vos besoins, faire un geste pour la planète, rendre quelqu'un heureux et économiser des sous pour votre voyage estival au mois de juillet! Pensez aussi à **réutiliser** certains objets que vous ne voulez plus. Vos vieux pneus peuvent être peints et transformés en jardinières et un ancien chaudron qui n'est plus bon pour la cuisine peut devenir un cache-pot *vintage* pour une plante sur votre galerie.
3. Et pour ce que vous ne pouvez pas réparer, pensez à **récupérer**! Allez porter vos vêtements dans une friperie et les objets que vous ne voulez plus (en bon ou mauvais état) dans un écocentre afin qu'ils soient revendus à quelqu'un qui en a besoin ou bien **valorisés**. Et avant d'acheter neuf, pensez à aller regarder à la friperie ou à l'écocentre, il y a de bonnes chances que vous puissiez trouver ce dont vous avez besoin à très bas prix et en excellent état!

Bon été et à bientôt!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

POUR TOUTE LA FAMILLE



- Brunch de 8h à midi à la salle multifonctionnelle
Adulte : 12\$ 5 à 12 ans : 6\$

- Activités 13h à 16h

Stationnement entre la salle multifonctionnelle et l'église

ACTIVITÉS
GRATUITES

Bar laitier mobile
Jeux gonflables, Maquillages enfants, Artisans locaux
Exposition de belles voitures (prix de présence pour les véhicules inscrits)



- 16h parade de voitures autour du lac

- Souper à 17h à la salle multifonctionnelle

Cipaille 25\$/assiette

Filet mignon de porc au porto

30\$/assiette



FESTIVAL EXPO

Lac-Humqui

3 AOÛT 2024

- Soirée spectacle à la salle paroissiale

20h à 21h45 Duo Kevin Parent et Noémie Sheila Rioux

22h à 00h30... Pat Power Bergeron

Billets en prévente 25\$
Régulier 30\$



CHANDAILS
EXPO

Informez-vous!



Billets souper et soirée :
Disponibles au Dépanneur Lac-Humqui
Auprès de Lucie Pronovost 418-631-3430
Auprès de Vicky Guimond 418-631-3199

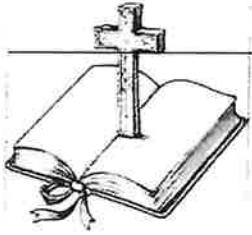
Partenaires Platine



Desjardins

Partenaire Lac d'or





**Modification de messes et adaces
pour la saison estivale,
pour juillet, août et septembre**

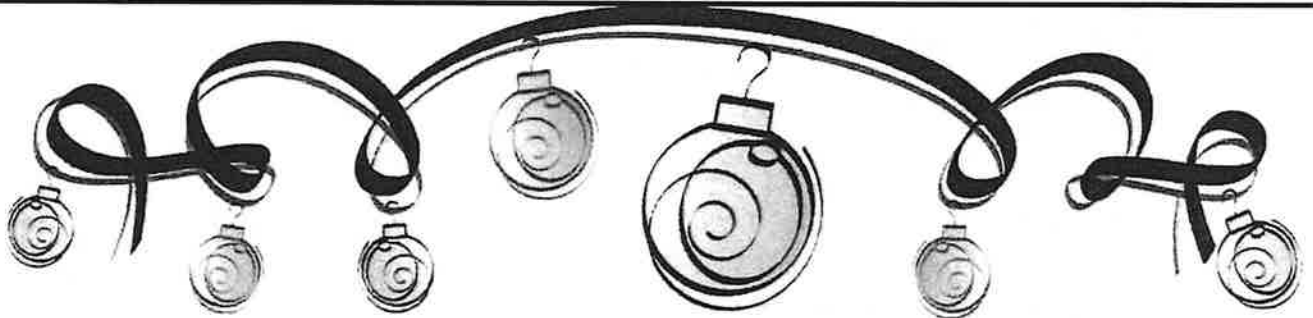
Nous aurons seulement les messes suivantes :

le 7 juillet,

le 4 août

le 1^{er} septembre et le 29 septembre à 9:00 hre.

Nous reprendrons les adaces en **octobre**.



Artisans du Lac-Humqui faites connaître votre talent

Inscrivez-vous dès maintenant

LE MARCHÉ DE NOËL DES ARTISANS DU
LAC- HUMQUI

Dimanche 24 novembre 2024 de 10:00 à 16:00

Au centre multifonctionnel du Lac-Humqui

Avec Mme Ginette Payant au 418-743-2222 ou

Mme Rosaline Duguay au 418-743-5554



Vannerie traditionnelle Mi'gmaq

À l'occasion d'un atelier pratique convivial, apprenez les rudiments de la vannerie mi'gmaq par l'enseignement de cette technique traditionnelle utilisant le frêne noir.

Cet atelier pourrait voir le jour à l'automne, d'une durée de 2 jours lors d'une fin de semaine, vous aurez appris la vannerie en créant votre propre panier.

Les frais pour l'atelier sont d'un peu plus de 100\$, ceci inclus le matériel nécessaire à la confection du panier.

Vous êtes intéressés, je prends vos noms jusqu'au 13 septembre 2024. Un minimum de 8 à 10 inscriptions seront nécessaires pour la tenue de l'atelier.

Isabelle Desjardins
418-743-2177 poste 1675 ou 0

OBVMR

organisme de bassin versant
MATAPEDIA-RESTIGOUCHE
watershed organization

Communiqué de presse

pour diffusion immédiate

Objet : La berce se pointe le nez, à vos pelles!

Causapscal le 8 mai 2024 - La Berce sphondyle, plante exotique envahissante causant des lésions semblables à des brûlures, apparaîtra sous peu dans le bassin versant Matapédia-Restigouche. En début de saison, le sol est plus malléable ce qui facilite son arrachage.

La berce sphondyle est une espèce très résistante, elle est parmi les premières herbacées à sortir au printemps.

Voici des méthodes pour freiner son expansion :

La méthode la plus efficace est l'arrachage complet du plant avec les racines. Pour ce faire, creuser jusqu'à au moins 20 cm de profondeur pour retirer la plus grande partie des racines.

Pour les colonies de forte densité, les recouvrir avec une bâche robuste. Cette méthode est la plus efficace pour les empêcher de pousser au printemps. Prendre note que la bâche doit être laissée en place au moins 1 an, 2 ans c'est encore mieux.

Si le bâchage n'est pas possible sur votre terrain, nous vous recommandons de faire la tonte des plants de berce dès qu'ils débutent leur croissance et de continuer tout au long de la saison estivale.

Attention ! Veillez à bien vous protéger des éclaboussures de sève. **Protégez-vous** avec des gants et vêtements longs afin de vous assurer que la sève de la plante n'entre pas en contact avec la peau ou les yeux. Faites complètement sécher les plants de berce sur votre terrain et ensuite disposez-en dans le compost municipal (bac brun), seulement si elle n'est pas montée en graines. **Nous répétons seulement s'il n'y a pas de graines, ni de petites fleurs !!**

Bref, c'est le moment-là, là, là!

Source: Mireille Chalifour Directrice générale

[Tapez ici]



Émilie Lacombe

Travailleuse de milieu

(Intervenante communautaire)

MRC de la Matapédia

☎ 418-631-7919

☎ 418-629-4456

itmavcabvalle@cgocable.ca

SERVICES OFFERTS

Repérer et accueillir;



Mettre en lumière les capacités de la personne en encourageant et en maintenant l'autonomie;



Référer vers les services offerts dans la communauté;



Visites à domicile ainsi que dans divers milieux



Pour qui?

Les personnes de 50 ans et + qui ne fréquentent pas ou très peu les services offerts par le réseau public ou par le milieu communautaire.



Initiatives de travail de milieu
auprès des aînés vulnérables

PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE

Préalablement aux travaux, un permis de construction doit être obtenu. La municipalité peut ainsi s'assurer que le projet concerné est conforme aux règlements de zonage et de construction et à certaines autres conditions reliées à l'émission du permis de construction.

Pour formuler votre demande, vous devez notamment avoir en main les documents suivants :

Un croquis identifiant la position du bâtiment accessoire par rapport aux lignes bâtiment principal.

Une copie du certificat de localisation existant. (Si disponible)

Un plan des élévations des façades du bâtiment accessoire.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande de permis de bâtiment accessoire à votre bureau municipal. Celui-ci peut vous aider à bien compléter votre demande et accélérer le traitement de votre demande.

Pendant la réalisation du projet de construction ou de transformation, le permis doit être affiché bien en vue sur le chantier. L'inspecteur municipal des bâtiments peut effectuer quelques visites sur le chantier pour vérifier si les travaux sont réalisés conformément aux plans et aux documents qui lui ont été soumis.

L'emplacement

Les bâtiments accessoires détachés peuvent être érigés dans les cours latérales et arrière. De façon générale, ils sont interdits dans la cour avant. Il doit y avoir un bâtiment principal ou un usage sur l'emplacement pour pouvoir implanter un bâtiment ou une construction accessoire.

Une servitude sur votre terrain ?

Un bâtiment ou une construction accessoire doit être implanté à l'extérieur d'une servitude. Pour vérifier si votre terrain est traversé par une ou plusieurs servitudes privées ou publiques, consultez le certificat de localisation de votre propriété.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

Bancs d'église à vendre

Voici l'occasion de mettre la main sur un élément de notre patrimoine!

La municipalité met en vente les bancs de l'église de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui.

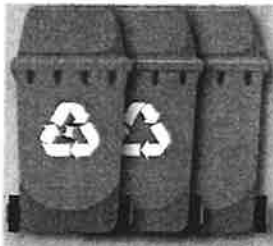
- Bancs simples : 150 \$
- Bancs doubles : 200 \$

Les personnes intéressées doivent réserver leur banc au bureau municipal, au numéro de téléphone 418-743-2177 poste 1675 ou 0.

Certaines personnes voudront réserver un numéro en particulier, soit un banc ayant appartenu à leur famille, c'est possible. Ne tardez pas, les bancs seront réservés au premier demandeur.

La prise de possession se fera à partir de septembre 2024. Il sera possible de réserver un temps pour la prise de possession lors de la réservation.





Calendrier de collecte Matières résiduelles 2024



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Déchets



Bac bleu
Recyclage



Bac brun
Matières organiques



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis

www.ecoregie.ca

Rapport de collecte - 4 pages